Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260429-D26_68-DE

Combourg

DEPARTEMENT
ILLE-ET-VILAINE
CANTON
COMBOURG
COMMUNE
COMBOURG
NATURE DE L'ACTE
26_68

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour l'an deux mille vingt-six, où est écrit ce qui suit :
Séance publique du **mercredi 29 avril**, à 20 heures, en vertu des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal s'est réuni sur convocation régulière adressée à ses membres le mercredi 15 avril 2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de Conseillers présents : 25
Quorum : 15

Date de convocation et d'affichage : 15 avril 2026

****

Présents : M. LE BESCO Joël, Mme DELAHAIS Odile, M. DESBOIS Jean-Pascal, M. LEGRAND Jean-Luc, Mme LEGROS Marie-Noële, M. RIAUX Bertrand, M. CORVAISIER Christophe, Adjoints au Maire,
M. COCHARD Alain, M. LEMENANT Yannick, M. LAMOUR Franck, Mme CAVRET Florence, Mme PORÉE Fabienne, M. ROUSSEAU David, Mme THEBAULT DONDEL Hermina, Mme BELLIS Nathalie, M. CHAUVIN Stéphane, Mme NEDELEC Emilie, M. GOUABLIN Raphaël, M. LEPORT Florian, Mme SORAIS Justine, Mme CORNU- HUBERT Rozenn, M. CHARLES Bruno, Mme CHENOT Gwenaëlle, M. GAILLARD Corentin, Conseillers municipaux.

Pouvoirs : Mme DUTAY-MOREL Isabelle pouvoir à Mme MN LEGROS, Mme FORESTIER Anne pouvoir à M. JP DESBOIS, Mme CHAMPAGNAY Annie pouvoir à Mme O. DELAHAIS, M. ARNAL Cyrille pouvoir à M. C. GAILLARD.

Absents excusés : -

Absents : -

****

Président de séance : M. LE BESCO Joël, Maire.

Secrétaire de séance : Mme H. THEBAULT-DONDEL.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260429-D26_68-DE

26-68) RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Rapporteur : M. Joël LE BESCO, Maire

Service émetteur : DATE/URBA
Nomenclature : 5.3 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/Désignation de représentants
Pièce annexe : -

VU le Code Général des Impôts, et notamment son article 1650-1 relatif à l'institution d'une Commission Communale des Impôts Directs dans chaque commune ;
VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le renouvellement du Conseil Municipal consécutif aux dernières élections municipales ;
VU la nécessité de procéder au renouvellement des membres de la Commission Communale des Impôts Directs pour la durée du mandat municipal ;

CONSIDERANT que la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune ;
CONSIDERANT que la durée du mandat des commissaires est identique à celle des conseillers municipaux, impliquant son renouvellement en début de mandat ;
CONSIDERANT que la commission est présidée par le Maire ou son adjoint et composée de commissaires titulaires et suppléants ;
CONSIDERANT que la commune de Combourg, dont la population est supérieure à 2 000 habitants, doit disposer de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants ;
CONSIDERANT que ces commissaires sont désignés par la Direction Départementale des Finances Publiques à partir d'une liste proposée par le Conseil Municipal, comprenant un nombre double de candidats, soit 16 titulaires et 16 suppléants ;
CONSIDERANT que cette désignation doit intervenir dans un délai de deux mois suivant l'installation du Conseil Municipal ;
CONSIDERANT que la CCID joue un rôle essentiel en matière de fiscalité directe locale, notamment en émettant un avis sur les évaluations foncières des locaux d'habitation ;
CONSIDERANT que les commissaires doivent remplir les conditions prévues par la réglementation, notamment en termes de nationalité, d'âge, de droits civils, d'inscription aux rôles fiscaux locaux (Taxes Foncières - TF, Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires -THRS et la Cotisation Foncière d'Entreprises - CFE) et de connaissance du territoire communal ;

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

- **ETABLIT** la liste de 32 contribuables suivante répondant aux conditions réglementaires, soit 16 commissaires titulaires et 16 commissaires suppléants :

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260429-D26_68-DE

Membres titulaires proposés :

1. Mme Marie-Noëlle LEGROS, 21 rue de Rivallon TF
2. Mme Rozenn CORNU-HUBERT, 7 Allée du Chardonnet 35510 CESSON SEVIGNE THRS
3. Mme Magaly TUGAUT, 2 rue Notre Dame CFE
4. Mme Monique ROBINAULT, La Harengère TF
5. Mme Maryvonne JEHANIN – 50, rue Lemercier – 75017 PARIS THRS
6. Mme Séverine DISSEZ, Le Jaunet – 35560 NOYAL SOUS BAZOUGES CFE
7. Mme Fabienne POREE, 1 rue de la Mairie TF
8. M. Richard GOUILLAUD - 40 Square Pedro Flores – 35700 RENNES THRS
9. M. Julien CŒUR,16 et 18 rue Notre Dame CFE
10. M. Pierre-Yves MOUCHON, 22 ter rue des Champs TF
11. M. Bernard JOSSE, 2, rue de la Neva – 35200 RENNES THRS
12. M. Joël MALGORN, 41, rue du Moulin Madame CFE
13. M. Eric FEVRIER, 12 rue de Melesse TF
14. M. Guy MORVAN – Riniac – 35270 COMBOURG THRS
15. Mme Catherine HENRY, 2 rue des Oliviers – CFE
16. Mme Isabelle FONTAINE, 39 rue Notre Dame TF

Membres suppléants proposés :

1. Mme Joëlle DY, 14 rue Notre Dame TF
2. Mme Annick DENOUAL – Rle Saint Vincent – 22100 DINAN THRS
3. M. Arnaud RENARD, 15 Chenillé – 35270 ST LEGER DES PRES CFE
4. M. Bertrand RIAUX, 14 Brancoual, TF
5. Mme Yveline CHAMPALAUNE – 21 rue Noguette – 35400 SAINT MALO THRS
6. M. Jean-Yves BELLIER, 1 La Croix Briand CFE
7. M. Michel LEPORT, 46 Riniac TF
8. M. Dominique COULON, 1 rue des Trois Croix – 35270 CUGUEN THRS
9. M. Christophe QUEVERT, 5 rue Edouard HERRIOT CFE
10. Mme Laurence ELLUARD, 2 Crépendel, TF
11. M. Martin POIRIER, 6 Villa André Moynet – 94160 SAINT MANDE THRS
12. Mme CATTOIR Marie-Laure, La Saudrais CFE
13. M. Denis BUAND, 25 La Meillais, TF
14. Mme Marie-Laure BECHERIE – 10, rue de la Croix Soulbrois – 79100 THOUARS THRS
15. M. Jean DENOUAL, Les Verdières TF
16. M. Jean-Pierre MAILLET, 5 impasse de la Gaité – 72210 LA SUZE SUR SARTHE THRS

- **DE TRANSMETTRE** cette liste au Directeur Départemental des Finances Publiques, en vue de la désignation définitive de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants ;
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;

POUR : 29
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260429-D26_68-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance,

H. THEBAULT-DONDEL

Le Maire,

J. LE BESCO